

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 09 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de L'Arbresle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie de L'Arbresle, sous la Présidence de Monsieur Pierre-Jean ZANNETTACCI (Maire).

Etaient présents : Pierre-Jean ZANNETTACCI, Jean-Claude GAUTHIER, José DOUILLET, Yvette FRAGNE, Gilles PEYRICHOU, Sylviane CHAMPIN, Dominique ROSTAING-TAYARD, Yasmina ABDELHAK, Jean-Louis MAHUET, Gérard BERTRAND, Pascale SOQUET, Ludovic MELKONIAN, Ahmet KILICASLAN, Louisa KHETTAR, Eric MERCERON, Abdelghani LAOUAR, Elaine BARDOT-DUMONT, Sheila Mc CARRON, Anne THIERY, Fabrice MUSCEDERE, Sarah BOUSSANDEL, Damien SECOND, Nathalie SERRE, Jean-Marc BISSUEL, Sébastien MAJEROWICZ.

Etaient absents, excusés et ont donné pouvoir :

Pierre BOUILLARD donne pouvoir à Dominique ROSTAING-TAYARD
Thomas BONTEMPS donne pouvoir à Pascale SOQUET
Caroline FAYE donne pouvoir à Sébastien MAJEROWICZ

Membres absents : Olivier RIVIERE.

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de conseillers votants : 28

Secrétaire de séance : Dominique ROSTAING-TAYARD
Date de la convocation : 02 décembre 2025
Affichage le : 19 décembre 2025

DL-145-12-25


FINANCES: Fixation des tarifs à compter du 1er janvier 2026

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de maintenir les tarifs 2025 à partir du 1^{er} janvier 2026, le taux d'inflation étant de 1 % pour 2026.

FIXATION DES TARIFS A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2026 (en €)

Concessions en pleine terre	TARIFS	
	15 ans	30 ans
SIMPLE (forfait en €)	381	762
DOUBLE (forfait en €)	762	1 524
FORFAIT HORS NORME (Tarif au m² en €)	127	252
Columbarium		
Durée 15 ans, la case double	718	
La plaque de fermeture	147	

DROITS DE PLACE MARCHÉ	TARIFS
Forains abonnés (le mètre linéaire)	1,05
Forains occasionnels (le mètre linéaire)	1,55
Forains occasionnels s'installant hors du secteur réservé au marché (1/2 journée)	335

PHOTOCOPIEUR pour les Associations	Envoyé en préfecture le 12/12/2025 Reçu en préfecture le 12/12/2025 Publié le 
Photocopie (l'unité)	ID : 069-216900100-20251209-DL_145_12_25-DE 0,00

BADGES D'ACCES AU CENTRE VILLE	TARIFS
Premier badge	GRATUIT
Deuxième badge	100
Caution	100

ACCUEIL DES CIRQUES DE 200 PLACES MAXIMUM	TARIFS
Cirque sans chapiteau : Caution	150
Cirque sans chapiteau : Tarifs	122 / jour
Cirque – de 100 places : Caution	300
Cirque – de 100 places : Tarifs	244 / jour 63/J/Sup
Cirque de 100 à 200 places : Caution	500
Cirque de 100 à 200 places : Tarifs	368 / jour 122/J/Sup

tarifs droits de place - fête patronale

	TARIFS 2026
petits stands	tarif /jour
< 5ml	10,00 €
de 6 à 9ml	14,00 €
> 9ml	20,00 €
autotamponneuse	50,00 €
manège enfants	22,00 €
manège moyen, petite autotamponneuse, mini chenille etc	25,00 €
manège adulte	50,00 €
forfait électricité	7,00 €

LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Envoyé en préfecture le 12/12/2025

Reçu en préfecture le 12/12/2025

Publié le



ID : 069-216900100-20251209-DL_145_12_25-DE

Salle Pierre VALIN

Rue Michel Aulas

Capacité : 70 personnes assises en réunion
50 personnes pour un repas

ET

Salle Lucien THIMONIER

201 rue de Paris (stade)

Capacité : 70 personnes assises en réunion
60 personnes pour un repas

EN SEMAINE, soit du lundi 8h00 au vendredi 18h00

Désignation	C1	C2	C3	C4	Jour férié*
Associations Arbresloises	Gratuit				
Particuliers Arbreslois	33,00€	33,00€	33,00€	110,00€	165,00€
Particuliers et autres organismes extérieurs	55,00€	55,00€	55,00€	144,00€	220,00€
Caution dégradation	500,00€				
Caution ménage	200,00€				

***Jour férié, C3+C4 ou C4** (les clés sont à récupérer la veille en mairie avant 17h30 et devront être rendues le lendemain matin du jour férié).

C1 : 8h00-13h00

C2 : 13h00-18h00

C3 : 18h00-24h00

C4 : 8h00-18h00

Désignation	C1	C2	C3	C4	Jour férié*
Associations Arbresloises	Gratuit				
Particuliers Arbreslois	33,00€	33,00€	33,00€	110,00€	165,00€
Particuliers et autres organismes extérieurs	55,00€	55,00€	55,00€	144,00€	220,00€
Caution dégradation	500,00€				
Caution ménage	200,00€				

EN WEEK-END

T1 : Location du vendredi soir 20h00 (possible 18h30 en fonction de la dispo mais associations restent prioritaires) au samedi avant 11h nettoyage compris (restitution des clés samedi en mairie avant 12h00)

T2 : Location du samedi soir au dimanche 22h00, nettoyage compris (prise des clés le samedi matin avant 12h & restitution le lundi en mairie avant 12h)

T2 : Location pour tout le week-end, du vendredi soir 20h00 jusqu'au dimanche 22h00, nettoyage compris (possible 18h30 le vendredi en fonction de la disponibilité mais les associations restent prioritaires, restitution le lundi en mairie avant 12h00)

TARIFS

	T1	T2	T3
Associations Arbresloises	1 Gratuité par an		
Privés Arbreslois	115,00 €	174,00 €	288,00 €
Associations et privés extérieurs	174,00 €	231,00 €	346,00 €
Caution dégradation	500 €		
Caution ménage	200 €		

Salle Claude Terrasse (salle des fêtes)

201 rue de Paris (stade) – Capacité suivant configuration de la salle (cf article 3 du règlement)

T1 : Location de 8h à 12h ou de 14h à 18h ou de 20h à 24h.

T2 : Location de 8h à 18h ou de 14h à 24h.

T3 : Location de 8h à 6h le lendemain.

Tarifs

Catégories		
Associations Arbresloises (à partir de la 2 ^{ème} utilisation, la 1 ^{ère} utilisation étant gratuite) et personnes morales arbresloises	La ½ journée	252 €
	La journée *	508 €
	Le week-end **	825 €
Associations extérieures et personnes morales extérieures	La ½ journée	635 €
	La journée*	1 206 €
	Le week-end** €	1 904 €
Frais de nettoyage	Intervention nuit samedi à dimanche	850 €
	Intervention le lundi matin	424 €
Caution dégradation	1 000 €	
Caution ménage	350 €	

Espace MDA (Maison des Associations)

Tarifs	2026	
	½ journée	journée
	MDA – salle accueil	28
MDA – Jo Méléze	28	55
MDA – Etage 1	28	55

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

	€/ m2 /jour
Echafaudage sur pied ou suspendu	1,00 €
Benne	1,00 €
Bureau de vente	1,00 €
Palissade de chantier	1,00 €
Barrière de sécurité	1,00 €
Droit de stationnement pour chantier et travaux	1,00 €
Engin de levage (grue)	1,00 €
Nacelle	1,00 €
Baraque de chantier	1,00 €
Barrière pour péril	1,00 €

La Commission Finances réunie le 25 novembre 2025 a émis un avis favorable aux tarifs présentés au titre de l'année 2026.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité :

APPROUVENT les tarifs tels que proposés ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2026 ;

AUTORISENT Monsieur le Maire à signer tout acte s'y rattachant.

La Secrétaire de séance

**Pour extrait certifié conforme,
Pierre-Jean ZANNETTACCI,
Maire**

